



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cures

Question écrite n° 122651

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le récent colloque organisé par le Conseil national des établissements thermaux sur le thème : « Le thermalisme : enjeux et perspectives ». Lors de ce colloque, il a été acté que malgré un évident travail de relance de la part du Gouvernement, dans les années à venir l'assurance maladie ne pourra pas prendre en charge seule l'ensemble des réformes de modernisation et de développement de l'activité thermale. En soutien complémentaire à la filière, un engagement plus important des conseils régionaux et généraux a été indiqué en l'espèce. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître les compétences qui pourraient être dévolues en ce sens aux dites collectivités.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122651

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er mai 2007, page 4044